



ARRET MALADIE pas de visite médecine travail

Par **michele56**, le **04/12/2014** à **20:56**

Bonjour, je suis en arrêt maladie depuis 4 mois, je dois reprendre semaine prochaine. Je n'ai pas de date de visite à la médecine de travail. Mon employeur me demande de poser des congés jusqu'à fin décembre car pas de visite avant début d'année prochaine. qu'en pensez vous?

Par **moisse**, le **05/12/2014** à **10:25**

Bonjour,
Je vous ai répondu par ailleurs.
En outre vous avez l'OBLIGATION d'effectuer et donc d'organiser vous-même une visite de pré-reprise AVANT la reprise effective du travail, en contactant directement le médecin du travail.
En effet votre arrêt est supérieur à 3 mois.
Vous en saurez plus à ce moment.